

# Des syndicalistes d'Enedis coupent des compteurs Linky autour de Nancy



Les syndicalistes CGT interviennent sur un concentrateur d'Enedis à Deuxville © Radio France - Seina Baalouche

Des salariés d'Enedis en Meurthe-et-Moselle, syndiqués à la CGT, ont coupé des compteurs Linky de la région nancéienne ce jeudi 16 février. Selon la CGT, Enedis ne peut pas relever les compteurs. La direction assure qu'il n'y a pas de conséquences pour les consommateurs.

Au petit matin dans le village de **Deuxville**, situé près de Lunéville, il n'y a pas grand monde de sorti. Mais ce jeudi 16 février trois hommes au brassard CGT s'affairent dans l'une de ses rues; l'un d'eux, casqué et cagoulé, intervient sur le boîtier d'un poteau électrique. Ces hommes sont des **syndicalistes CGT Energie de Meurthe-et-Moselle** et "désactivent" les compteurs Linky de la **région nancéienne** ce jour-là. L'action est symbolique et n'a pas de conséquences sur les consommateurs. **Le courant n'est pas coupé** mais la société Enedis, filiale du groupe EDF ne pourrait pas, selon le syndicat, relever les informations de ces compteurs.

Suite à la loi de transition énergétique, **les compteurs Linky doivent être installés partout en France d'ici à 2021**. La filiale d'EDF doit s'occuper de ces installations et fait appel à **des prestataires de service** pour cette tâche. Cette action s'inscrit dans la continuité du **mouvement des salariés de l'énergie débuté fin janvier**. Ils s'étaient mobilisés contre la décision de la direction de ne pas revaloriser leurs salaires cette année et contre la suppression de plusieurs sites Enedis et GRDF dans le département. Cette action particulière vise aussi à **dénoncer les conditions de travail** des salariés employés dans ces entreprises prestataires.

## Contrats précaires, absence de formation et de protection sociale

**Le secrétaire général CGT Energie de Meurthe-et-Moselle Sud, Pascal Tesse**, était présent à Deuxville lors de l'opération. En Meurthe-et-Moselle, selon le syndicaliste, quatre entreprises seraient prestataires d'Enedis pour la pose des compteurs Linky. Il affirme que les salariés de ces entreprises "auraient des contrats précaires" et qu'ils ne disposeraient pas de "protection sociale".

Il met aussi en avant l'**absence de formation** de ces salariés :

*"On a l'information qu'ils ont des accidents d'origine électrique assez importants sur tout le territoire national. On sait que c'est dû à un manque de formation, à un problème de temps et à la pression qu'ils subissent. Et aujourd'hui on ne peut pas accepter d'être dans*

notre coin et d'avoir des salariés dans cet état de précarité." - Pascal Tesse, secrétaire général CGT Energie Meurthe-et-Moselle Sud."

**La filiale d'EDF ne souhaite pas communiquer sur cette question** mais affirme qu'il **n'y aura aucun impact sur leurs clients utilisateurs du compteur Linky**. En France seize PME sont prestataires de service pour *Enedis*. Le groupe *EDF* a et va dépêcher jusqu'en 2021 environ 5.000 salariés de ces entreprises pour installer les compteurs *Linky*.